

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SISAM
(Syndicat Intercommunal Sciez-Anthy-Margencel)**

Membres en exercice : 9

Membres présents avec voix délibérative : 8

Quorum : 5

PRESENTS :

Fatima BOUVIER, Christine MARTINELLI, Nathalie MAZARS, Audrey AVEZARD, Pauline LENFANT, Magali LIOTARD, Mélanie AYISSI, Rémy VIOUT.

L'an deux mille vingt-six et le 2 juin, le Conseil Syndical du SISAM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège du SISAM sous la présidence de Madame Fatima BOUVIER.

Date de convocation du Conseil Syndical : 25 mai 2026

SECRETAIRE DE SEANCE : Audrey AVEZARD

20260602.11

TARIFS DES ACCUEILS POUR LA RENTREE 2026

Exposé

Vu la délibération prise le 19 mars 2018 pour l'application d'une augmentation de 2 % de la tarification des accueils, Audrey AVEZARD, Vice-présidente en charge des finances, propose d'appliquer cette augmentation à la rentrée 2026.

Tarifs en euros des accueils de loisirs pour la rentrée 2026

Accueil de loisirs ALAE/heure				
T	QF	2025	*0,02	2026
T1	0 à 400	1,79 €	0,04 €	1,82 €
T2	400 à 620	2,25 €	0,05 €	2,30 €
T3	621 à 800	2,70 €	0,05 €	2,76 €
T4	801 à 1 200	3,06 €	0,06 €	3,12 €
T5	1 201 à 1 600	3,68 €	0,07 €	3,76 €
T6	1 601 à 1 800	4,00 €	0,08 €	4,08 €
T7	plus de 1 801	4,35 €	0,09 €	4,43 €

Accueil Mercredi/demi-journée				
T	QF	2025	*0,02	2026
T1	0 à 400	11,67 €	0,23 €	11,90 €
T2	400 à 620	12,33 €	0,25 €	12,58 €
T3	621 à 800	12,98 €	0,26 €	13,24 €
T4	801 à 1 200	12,98 €	0,26 €	13,24 €
T5	1 201 à 1 600	14,68 €	0,29 €	14,97 €
T6	1 601 à 1 800	15,71 €	0,31 €	16,02 €
T7	plus de 1 801	18,11 €	0,36 €	18,47 €
Extérieurs		30,30 €	0,61 €	30,91 €

Accueil Mercredi/journée				
T	QF	2025	*0,02	2026
T1	0 à 400	15,19 €	0,30 €	15,49 €
T2	400 à 620	16,34 €	0,33 €	16,67 €
T3	621 à 800	17,45 €	0,35 €	17,80 €
T4	801 à 1 200	17,45 €	0,35 €	17,80 €
T5	1 201 à 1 600	20,26 €	0,41 €	20,66 €
T6	1 601 à 1 800	21,97 €	0,44 €	22,41 €
T7	plus de 1 801	24,80 €	0,50 €	25,29 €
Extérieurs		47,63 €	0,95 €	48,59 €

Accueil vacances				
T	QF	2025	*0,02	2026
T1	0 à 400	15,19 €	0,30 €	15,49 €
T2	400 à 620	16,34 €	0,33 €	16,67 €
T3	621 à 800	17,45 €	0,35 €	17,80 €
T4	801 à 1 200	17,45 €	0,35 €	17,80 €
T5	1 201 à 1 600	20,26 €	0,41 €	20,66 €
T6	1 601 à 1 800	21,97 €	0,44 €	22,41 €
T7	plus de 1 801	24,80 €	0,50 €	25,29 €
Extérieurs		47,63 €	0,95 €	48,59 €

Les élus du SISAM souhaitent engager une réflexion sur l'évolution de la grille tarifaire actuelle, concernant la répartition des tranches qui la composent.

En effet, la dernière tranche tarifaire regroupe plus de la moitié des bénéficiaires des actions du SISAM, alors même qu'elle concerne des familles présentant des niveaux de revenus très disparates. À l'inverse, les premières tranches pourraient, être regroupées afin de simplifier et de rendre plus cohérente la grille actuelle.

Cette démarche ne peut aujourd'hui être engagée de manière satisfaisante, en raison de l'absence de données précises concernant la répartition des familles par quotient familial. La tranche 7, n'incite pas les familles à transmettre leurs justificatifs de revenus dès lors que ceux-ci conduisent à un quotient familial supérieur à 1 801.

Afin de permettre au SISAM de recueillir les données indispensables à la construction d'une grille tarifaire plus juste, plus lisible et mieux adaptée à la réalité sociale du territoire, les élus souhaitent ajouter, au bas de la grille tarifaire et pour l'ensemble des activités proposées, la mention suivante :

« Tout dossier d'inscription aux activités proposées devra être complet pour être accepté. »

Décision

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, APPROUVE les montants des tarifs des accueils à appliquer à la rentrée de septembre 2026 ainsi que l'ajout, pour l'ensemble des activités proposées, d'une mention permettant d'obtenir des dossiers d'inscription complets.

Ainsi fait et délibéré en séance,
les jour, mois, et an susmentionnés,

Pour extrait conforme
au registre des délibérations

La Présidente,
Fatima BOUVIER



